

La mémoire du Travail

Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)
Volume 3, no 3 | Été 2016

Appel aux syndicalistes retraités-es

Le CHAT est à la recherche de tout document de l'histoire syndicale : brochure, journal, cahier, feuillet, dépliant, affiche, photo, macarons... et aussi cassettes audio et vidéo.

Communiquez avec nous :
archivesdutravail@gmail.com

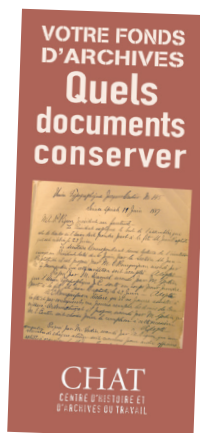
À VOS PHOTOCOPIEUSES !

Il est important de gérer vos documents pour s'assurer de conserver en permanence tous ceux qui ont une valeur historique ou qui témoignent de l'histoire de votre organisme.

Pour reproduction et diffusion dans tous les syndicats.

Allez sur notre site télécharger ce dépliant qui vous aidera dans ce travail :

<http://tinyurl.com/zmo7zjv>



La mémoire du Travail

Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)
2350 av. De La Salle, Montréal, H1V 2L1
(514) 599-2010

archivesdutravail@gmail.com
www.archivesdutravail.quebec
responsable : Jacques Desmarais
mise en page : Jacques Gauthier

Sommaire

Faire parler les archives : une expérience vécue	1
Nouveaux fonds d'archives	3
– Fonds Fernand Daoust	
– Fonds Louis Fournier	
Dossiers d'archives en cours	4
– SETB-Hydro-Québec-SCFP-2000	
– SEMB-SAQ-CSN	
– STM-CSN	

Faire parler les archives : une expérience vécue

AVEC RACHEL COUTURE,
CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

Rachel Couture est historienne et docteure en histoire (UQAM et Université de Caen en Basse-Normandie, 2013); elle est analyste en gestion de programmes au Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ); R. Couture est l'auteure du *Rapport de recherche pour l'étude du potentiel archivistique des organisations syndicales au Québec* (2013) réalisé pour le CHAT.

Le goût de l'archive¹. La formule consacrée par l'historienne Arlette Farge témoigne de la polysémie de l'archive pour l'historien, autant de l'enthousiasme de la retrouver que de sa saveur particulière, parfois amère lorsqu'elle garde jalousement ses secrets. À partir de traces laissées et d'indices recueillis patiemment dans les archives, l'historien se fait enquêteur; il piste, déchiffre, interroge l'archive afin qu'elle se livre à lui.

J'ai pour ma part apprivoisé l'archive au fil de ma thèse d'histoire sur les inspecteurs de police parisiens au XVIII^e siècle afin de vérifier la consolidation professionnelle de cette institution. L'étude sociale et administrative de ce groupe de policiers subalternes



a mobilisé un corpus étendu de sources que je propose de broser à grands traits pour fournir un exemple de leurs usages dans la rédaction historique.

La méthode

Pour reconstituer le portrait socioprofessionnel des 80 inspecteurs de police de la période étudiée, j'ai croisé les textes réglementaires régissant l'organisation policière (imprimés) avec les archives administratives (documents manuscrits sur le personnel notamment) et notariales (actes privés passés de notaires). Ainsi, l'application de la sélectivité accrue des recrues stipulée dans les documents normatifs (lois, règlements)

¹ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Le Seuil, 1989, 156 p. Extraits de la Note de l'éditeur : « Ce livre, qui puise son information dans les manuscrits du XVIII^e siècle, raconte le métier d'une historienne habitée par la passion des archives. Dans ce livre, salué par les historiens comme un ouvrage classique, Arlette Farge propose une réflexion sur l'écriture de l'histoire à partir des mots retrouvés dans les archives de police. De manière personnelle et ironique, elle invite le lecteur à la suivre dans son plaisir « d'aller aux archives ».

a pu être démontrée par l'analyse des documents qui témoignent des pratiques administratives ou qui consignent les informations personnelles sur les policiers. Par exemple, l'examen en série de certains critères de recrutement – âge et origine professionnelle – a attesté le renforcement concret des exigences à l'entrée dans le métier. Quelques trouvailles archivistiques heureuses comme une enquête sur un candidat refusé ont permis de compléter le tableau d'un encadrement plus serré du métier.

Trop souvent appréhendé à travers les archives d'autres institutions, parfois concurrentes, le travail des inspecteurs de police a été mécompris. C'est pourquoi j'ai observé l'activité de ces policiers dans des registres et des rapports qu'ils ont produits dans l'exercice de leur fonction, ce qui a rendu possible l'évaluation qualitative de l'organisation matérielle de leur métier, d'une part, et l'examen

quantitatif de leurs faits et gestes, d'autre part. En circonscrivant mon corpus sur les archives prolifiques d'un groupe de policiers au cours de quelques années témoins, l'établissement d'un protocole de travail plus formel de même que le processus de clarification des rôles entre différents agents de police ont pu, entre autres, être documentés.

Au-delà des sources judiciaires et pamphlets partiels, l'examen des mesures prises par les autorités policières pour améliorer leur image auprès du public a interrogé différemment les types de documents déjà présentés (notariaux, administratifs, policiers, réglementaires). Les efforts de légitimation des inspecteurs de police ont notamment pris la forme d'une insertion communautaire, ce qu'a étayé une cartographie des lieux de résidence et d'intervention ainsi que l'offre de services à la population. Ces procédés ont participé à affirmer leur acceptation au fil du siècle.

Un parallèle avec notre histoire syndicale

Si les archives de la police parisienne moderne apparaissent éloignées de celles des syndicats québécois contemporains, leurs usages dévoilent pourtant plusieurs questionnements parallèles possibles. Par exemple, l'étude d'un groupe de personnel et son processus de syndicalisation, voire celui de la professionnalisation de ses représentants syndicaux, peut être entreprise à travers les archives des travailleuses de l'industrie de la mode et du vêtement (CHAT, Fonds P1 à P6) ou encore celles d'employé(e)s du domaine de la communication (CHAT, Fonds P12 et P15). Ce ne sont alors pas seulement les documents officiels qui ont leur importance; toutes les formes d'archives peuvent s'avérer porteuses d'histoire à qui sait les faire parler. Conserver les archives institutionnelles contribue donc à notre devoir de mémoire envers les générations futures et les historiens de demain.



«L'enlèvement de police», BNF, Estampes, DB- 27 –FOL: Gravure par A. Duflos d'après Étienne Jeaurat, 1755. Cette gravure illustrant une opération d'arrestation de police est reproduite dans la thèse de Rachel Couture, *Inspirer la crainte, le respect et l'amour du public : les inspecteurs de police parisiens, 1740-1789*. Thèse (Doctorat en histoire), Université du Québec à Montréal - Université de Caen Basse-Normandie, 2013.

NOUVEAUX FONDS D'ARCHIVES

FONDS FERNAND DAOUST

Le Fonds Fernand Daoust illustre l'engagement d'un militant syndical, social, politique et national durant les 60 années de sa carrière multiple (1944-2013; 1,2 m de documents textuels).

Les documents conservés portent sur ses activités depuis 1950 dans de nombreux syndicats: Union internationale des chapeliers d'Amérique (AFL) en 1950-51; Congrès canadien du travail (CCT) de 1952 à 1954; Conseil travail du Montréal à compter de 1954; Syndicat international des travailleurs de l'industrie chimique, pétrolière et atomique (SI-TIPCA) de 1959 à 1968; Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) en 1968-69. À compter de 1964, il devient tour à tour vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), secrétaire général de 1969 à 1991 et président de 1991 à 1993; il a aussi été secrétaire et ensuite président du Fonds de solidarité de la FTQ de 1983 à 1996.

On y trouve des documents sur ses activités militantes en politique fédérale (Nouveau parti démocratique; 1962) et au moment de la naissance du Parti socialiste du Québec en 1964 ainsi que sa participation énergique au combat pour le français, et plus particulièrement le français comme langue de travail.

Voir l'instrument de recherche préparé par Janson L'Heureux Lapalme:

www.archivesquebecoisessedutravail.org/CHAT/PDF/fonds_f_daoust.pdf



FTQ/NORMAND BLOUIN

FONDS LOUIS FOURNIER

Le Fonds Louis Fournier met en lumière la vie active de ce journaliste et communicateur devenu à la fois écrivain et militant syndical et politique (1964-2013; 90 cm de documents textuels).

Les documents témoignent de son travail de journaliste à Québec-Press (1971-1974) et de ses fonctions de vice-président aux communications du Fonds de Solidarité FTQ (1983-1990) et de directeur des communications de la FTQ jusqu'en 2005. On y trouve la documentation des recherches préalables à la rédaction de trois ouvrages: la biographie de Louis Laberge, le tome 2 (1965-1992) de l'histoire de la FTQ et l'histoire du Fonds de solidarité FTQ ainsi que sur des questions touchant l'histoire et l'évolution du monde syndical dans son ensemble.



FTQ/2002

Le fonds contient des dossiers sur des partis politiques de gauche au Québec au cours de certaines périodes: Parti socialiste du Québec (PSQ; 1963-1968), Nouveau parti démocratique (NPD; 1985-1989), Mouvement socialiste (MS; 1980-1985) et Parti québécois (PQ; 1995); il informe sur l'activité et l'histoire des groupes d'extrême gauche au Québec ainsi que sur le Regroupement des militants syndicaux (RMS; 1974-1975), un rassemblement de syndicalistes issus des trois centrales syndicales (CEQ, CSN et FTQ).

L'instrument de recherche préparé par Janson l'Heureux Lapalme est disponible à:

www.archivesquebecoisessedutravail.org/CHAT/PDF/louis_fournier_instrument_recherche.pdf

Syndicat des employé(e)s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SCFP-FTQ

Le traitement des archives du syndicat est en voie d'achèvement (septembre 2016). Le fonds compte environ dix boîtes d'archives définitives portant sur la période 1968-2009.

Les employés de bureau de Hydro-Québec à Montréal sont regroupés en syndicat depuis 1962-63, mais c'est en 1964 que de nouveaux dirigeants sont élus en mettant de l'avant le projet d'un véritable syndicat qui, dès la première négociation collective en 1965 obtient un mandat de grève (93 %). En 1965, les employé-e-s de métiers de Montréal adhèrent au SCFP-FTQ et les techniciens de l'ensemble de la province se syndiquent. La première grève des employé-e-s de bureau à Hydro-Québec a lieu en septembre 1965; elle dure une semaine; une entente intervient peu après sous la menace d'une grève générale en front commun avec le Syndicat des employé-e-s de métier. Les grandes lignes de l'action de ce syndicat sont inscrites: des négociations en front commun avec les autres syndicats de Hydro-Québec et les menaces de grève où les grèves marqueront les prochaines quarante années.

La documentation témoigne de l'histoire et du fonctionnement administratif du syndicat et des différentes instances qui le composent ainsi que des multiples comités qui y ont œuvré depuis 1966. Elle contient les traces des enjeux des négociations collectives provinciales longues et ardues qui ont jalonné l'histoire du syndicat et des frictions qui ont marqué la période: grèves tournantes (1967), brève participation au Front commun du secteur public et parapublic CSN-CEQ-FTQ (1971-72), injonction et loi spéciale (1972), grève de huit jours et demi (1976), grèves rotatives et loi spéciale de retour au travail (1979-80), grève illégale de trois jours des employé-es de bureau (1987), grèves rotatives et loi spéciale (1989-90), loi spéciale visant l'ensemble du secteur public (gel des salaires et réduction de la masse salariale de 1% par le biais de «gains de productivité»,

1993), grève de cinq mois avec maintien des services essentiels (1999). Le fonds témoigne aussi de l'action judiciaire du syndicat au cours des ans dans l'application des lois relatives au travail. Bref, une période marquée par l'intensité à tous égards.

Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SEMB-SAQ-CSN)

Le traitement des archives du syndicat est en voie d'achèvement (septembre 2016). Le fonds compte une trentaine de boîtes d'archives portant sur la période 1960-2004.

Les employés de la Société des alcools du Québec ont été des pionniers de l'action syndicale dans la fonction publique au Québec. L'origine du syndicat remonte à 1962, au moment où commence la syndicalisation des employés-es du gouvernement du Québec, incluant le personnel des compagnies de la couronne et des régies, en vue de négocier leurs conditions de travail, jusqu'alors fixées par la réglementation du «service civil». Finalement accrédités en 1964, les deux syndicats (fonctionnaires et ouvriers) sont associés dans la conclusion des deux premières conventions collectives de la fonction publique québécoise.

Le fonds porte sur la naissance, le fonctionnement, les activités et l'évolution du Syndicat depuis sa fondation en 1963, alors section du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. Le fonds porte principalement sur la période 1964-2006 au cours de laquelle la négociation collective a été accompagnée de plusieurs grèves générales (1965, 1968, 1972, 1976, 1979, 2004-2005) et où les conditions de travail ont été imposées par décret gouvernemental suite à des lois spéciales (1982, 1993).

On y retrouve aussi la documentation sur les relations du syndicat avec les autres syndicats: fin de l'affiliation à la CSN (1972), manifestation d'un mouvement de fusion entre les deux syndicats (employés de bureau et ouvriers), renouvellement de l'affiliation à la CSN (2005).

Le fonds regroupe aussi une importante documentation relative aux relations de travail et à la mobilisation du syndicat à l'endroit du mouvement de privatisation du commerce des alcools depuis sa naissance en 1978 jusqu'en 2105.

Syndicat du transport de Montréal (Employé-es des services d'entretien-CSN)

Le traitement des archives du syndicat est en voie de réalisation (octobre 2016). Le fonds compte une vingtaine de boîtes d'archives portant sur la période 1967-2007.

Le syndicat représentant les employés-es des services d'entretien de la Société de transport de Montréal trouve ses origines il y a plus de 100 ans (la première grève des employés du transport en commun à Montréal a lieu en 1903). Fondé dans les années 1920, le syndicat revendique et négocie les conditions de travail de ses membres de façon continue depuis la crise économique de 1929-30. Le transport en commun étant considéré un service public, le syndicat a été assujéti depuis les années 1940 à divers régimes, dont l'arbitrage de convention collective, des lois d'exception, des décrets et les règles des services essentiels. Il a vécu plusieurs grèves (1942, 1944, 1952, 1965, 1967, 1974, 1975, 1977, 1979, 1983).

Le fonds contient des documents textuels sur l'histoire et l'administration du syndicat, la négociation des conventions collectives, la mobilisation et les communications. On y trouve notamment la documentation pertinente de chaque épisode de négociation collective et en particulier celui de 1974 (40 journées de grève «illé-gale», injonctions non respectées, requête pour outrage au tribunal rejetée –jugement Deschênes– augmentation de salaire proportionnelle à la hausse des prix) et de 1982 (un dossier abondant sur le Rapport Jutras, président de la Commission d'enquête sur les relations du travail à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal).